

Page : 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2024 Révision: 12.01.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Pyrethro-Pur
- Numéro d'exemption 9390G/B
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Insecticide / Acaricide
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

ECOstyle BV Glabbeekstraat 129 3450 Geetbets Tel 011/580 585 Fax 011/ 580 583 info@ecostyle.be

- Service chargé des renseignements: ECOstyle BV
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons Tel: +32 070 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS09

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

(suite page 2)

Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2024 Révision: 12.01.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Pyrethro-Pur

(suite de la page 1)

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale

· Indications complémentaires:

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- Description:

Contient l'huile de colza

A base de pyrethrum. Insecticide - agit sur le système nerveux des insectes ciblés.

· Composants dangereux:

Pyrèthre naturel issu d'un extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium

0.459%

Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); (Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312: Acute Tox. 4, H332

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de plaintes.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médicin.

- · Après ingestion: Recourir à un traitement médical.
- · Indications destinées au médecin: Traitement symptomatique
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas de symptômes spécifique connus
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Eau

Mousse

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2024 Révision: 12.01.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Pyrethro-Pur

(suite de la page 2)

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection individuelle.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre les effets de la lumière.

Protéger contre les températures supérieures à 35 ° C

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

N'utiliser que comme spray insecticide en suivant le mode d'emploi correspondant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains: Pas nécessaire.

(suite page 4)

Page: 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2024 Révision: 12.01.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Pyrethro-Pur

(suite de la page 3)

· Matériau des gants: N/A

Temps de pénétration du matériau des gants: N/A

Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielle 	siques et chimiques essentielles
--	----------------------------------

· Indications générales

État physique LiquideCouleur: Jaune

· Odeur: Caractéristique

· Point de fusion/point de congélation: -17,6 °C

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition 300 °C

Point d'éclair 145 °C

Température d'auto-inflammation >400 °C

pH à 20 °C 6,6

· Viscosité:

· Viscosité cinématique
 · Dynamique à 20 °C:
 Non déterminé.
 67,1 mPas

Solubilité

· l'eau: Emulsionnable · Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité et/ou densité relative

• **Densité à 20 °C:** 0,917 g/cm³

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

• **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants:

· **VOC (CE)** 0,5 %

· Informations concernant les classes de

danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des

gaz inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant

· Matières solides comburantes néant

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2024 Révision: 12.01.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Pyrethro-Pur

(suite de la page 4)

· Peroxydes organiques néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Oxidants forts
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 d	léterminantes pour	la classification:
---------------------	--------------------	--------------------

 Oral
 LD50
 >2.000 mg/kg (rat) (OESO401)

 Dermique
 LD50
 >2.000 mg/kg (rat) (OESO402)

 Inhalatoire
 LC50
 2,36 mg/L (rat) (OESO403)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

BE .

Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2024 Révision: 12.01.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Pyrethro-Pur

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

NOEC/96h 1,766 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OESO203)

NOEC/48h 0,32 mg/L (daphnia magna) (OESO202)

NOEC/72h | 9,9 mg/L (Scenedesmus subspicatus) (OESO201)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Biodégradable.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IATA UN3082 · IMDG néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR** 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE

VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(Pyrèthre naturel issu d'un extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium)

3082 MILIEUGEVAARLIJKE VLÓEISTOF, N.E.G.

(bevat pyrethrinen met inbegrip van cinerinen)

· **IMDG** néant

· IATA ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (pyrethrins including

cinerins)

(suite page 7)

Page : 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 12.01.2024 Date d'impression: 12.01.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Pyrethro-Pur

(suite de la page 6)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR. IATA



9 Matières et objets dangereux divers. · Classe

· Étiquette

· IMDG · Class néant

14.4 Groupe d'emballage Ш · ADR · IMDG néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre) · Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières et objets dangereux divers.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· Code de restriction en tunnels (-)

UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE "Règlement type" de l'ONU:

VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PYRÈTHRE NATUREL ISSU D'UN EXTRAIT DE CHRYSANTHEMUM CINERARIAEFOLIUM), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Produit phytopharmaceutique approuvé conformément au règlement (UE) 1107/2009.

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

(suite page 8)

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.01.2024 Révision: 12.01.2024

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: Pyrethro-Pur

(suite de la page 7)

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale

- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: ECOstyle BV
- Date de la version précédente: 17.02.2021
- · Numéro de la version précédente: 1.0
- · Acronymes et abréviations:

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

- RE

Signature: Wyong

onni (va) Hierden (Jan 12, 2024 11:23 GMT+1)

Email: y.vanhierden@eurostyle.nl

Signature:

Oosterkemp (Jan 12, 2024 16:28 GMT+1)

Email: p.oosterkamp@eurostyle.nl